

## **Avis n°2025.0010/AC/SESPEV du 27 février 2025 du collège de la Haute Autorité de santé relatif à la pertinence de réaliser une campagne de vaccination contre la Covid-19 au printemps 2025.**

Le collège de la Haute Autorité de santé ayant valablement délibéré en sa séance du 27 février 2025.

Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 161-37 et suivants ;

Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 3111-1 ;

Vu la saisine du Directeur général de la santé en date du 13 février 2025 ;

ADOpte L'AVIS SUIVANT :

La HAS a été saisie par le Directeur général de la santé sur la pertinence de réaliser une campagne de vaccination contre la Covid-19 au printemps 2025.

La HAS a pris en considération les éléments suivants :

Les précédentes recommandations de la HAS :

- La recommandation vaccinale « Stratégie de vaccination contre la Covid-19. Anticipation des campagnes de vaccination en 2023<sup>1</sup> », adoptée par la décision n°2023.0080 du 23 février 2023 du collège de la Haute Autorité de santé, qui prévoit pour les personnes âgées de 80 ans et plus et les personnes immunodéprimées dont la protection immunitaire diminue plus rapidement dans le temps ainsi que pour toute personne à très haut risque selon chaque situation médicale individuelle et dans le cadre d'une décision médicale partagée avec l'équipe soignante, une vaccination supplémentaire dès le printemps.
- La recommandation vaccinale « Stratégie vaccinale de rappel contre la Covid-19 », dans sa version adoptée par la décision n°2022.0301 du 19 septembre 2022 du collège de la Haute Autorité de santé et mise à jour en décembre 2022<sup>2</sup>, qui rappelle les délais minimaux recommandés entre deux rappels, à savoir « trois mois pour les personnes de 80 ans et plus, pour les résidents en EHPAD ou en USLD, pour les personnes immunodéprimées » ;
- L'avis n°2024.001 du 8 février 2024 du collège de la Haute Autorité de santé relatif à la date de lancement de la campagne de vaccination au printemps 2024 contre la Covid-19.
- Le message DGS-Urgent n°2024\_17 du 17 septembre 2024<sup>3</sup> qui indique les dates de la campagne de vaccination contre la Covid-19 à l'automne 2024 (à partir du 15 octobre), prolongée jusqu'au 28 février 2025.

Les indicateurs épidémiologiques :

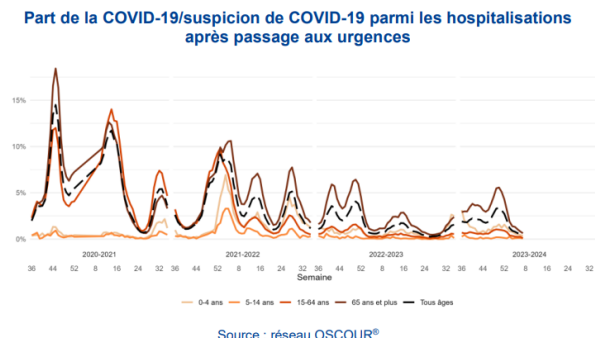
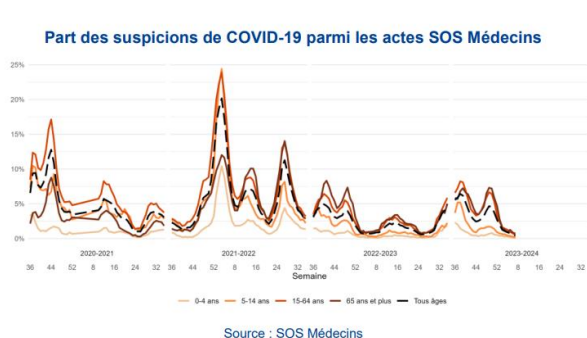
- Les données de surveillance épidémiologique au niveau national<sup>4</sup> indiquant une circulation faible du virus en médecine de ville, comme en milieu hospitalier cet hiver :
  - a) En semaine 07, parmi les patients vus en consultation de médecine générale pour une infection respiratoire aiguë, le taux d'incidence des cas de COVID-19 a été estimé à 6 cas pour 100 000 habitants (contre 7 en semaine 06). Parmi les actes SOS Médecins pour suspicion de COVID-19, 27 ont été enregistrés chez les 65 ans et plus, soit 0,3 % des actes dans cette classe d'âge (contre 0,7 % en 2024).
  - b) Le nombre de passages aux urgences pour suspicion de COVID-19 était de 608, soit 0,2% (contre 0,2% en semaine 06). Le nombre d'hospitalisations après passage pour suspicion de COVID-19 était de 257, soit 0,4% de l'ensemble des hospitalisations (contre 0,5% en semaine 06).

<sup>1</sup> Haute Autorité de Santé - Stratégie de vaccination contre la Covid-19 : anticipation des campagnes de vaccination en 2023

<sup>2</sup> Haute Autorité de Santé - Stratégie vaccinale de rappel contre la Covid-19

<sup>3</sup> dgs-urgent - campagne de vaccination contre le covid-19 a l'automne 2024.pdf

<sup>4</sup> Infections respiratoires aiguës (grippe, bronchiolite, COVID-19). Bulletin du 19 février 2025.



Source : Santé publique France / Bulletin Infections respiratoires aiguës / Semaine 07 / Édition nationale / Publication : 19 février 2025

- La vulnérabilité particulière des personnes âgées et immunodéprimés. Pour la saison actuelle, avec 14 301 hospitalisations après passages aux urgences<sup>5</sup> parmi lesquelles 12 022 (84 %) personnes de 65 ans et plus dont 5 711 de 85 ans et plus (40 % du total). 87 % des décès lié à la Covid-19 survenus depuis début octobre ont concerné les 75 ans et plus.
- Les données de couverture vaccinale du rappel adapté au variant JN1 2024-2025 montrant des couvertures vaccinales faibles chez les 80 ans et plus (20,8 %), inférieures à celles estimées pour la saison 2023-2024 à la même date (36,9 %) <sup>6</sup>.

**Données de couverture vaccinale fournies par Santé publique France (non publiées)**

	Saison 2023-2024	Printemps 2024 <sup>1)</sup>	Saison 2024-2025 <sup>2)</sup>
65 ans et plus	30,2	-	19,8
80 ans et plus	36,9	8,6	20,8
Résidents en EHPAD	68,4	-	-

<sup>1)</sup> données non publiées.

<sup>2)</sup> données intermédiaires au 31/12/2024.

- Le caractère non saisonnier de la Covid-19 avec la survenue de petites vagues multiples durant l'année, favorisées par la baisse de l'immunité de la population et/ou l'évolution du virus vers des formes qui échappent un peu mieux à l'immunité, évolution qui semble de plus en plus freinée par l'immunité élevée de la population mais qui reste à ce jour encore imprévisible.
- La disponibilité d'un vaccin adapté aux variants JN1 en application des recommandations de l'Agence Européenne du Médicament d'avril 2024<sup>7</sup> qui, d'après les dernières données de surveillance virologique, reste adapté aux variants circulant actuellement en France. Les vaccins protègent avant tout contre les formes graves de la maladie.

Conclusion :

Malgré la faible circulation actuelle du virus, mais devant le caractère imprévisible de l'évolution épidémique et du caractère non saisonnier de la Covid-19, au regard de la protection supplémentaire conférée par le vaccin

<sup>5</sup> en établissement non-constants d'après le codage de l'Organisation de la surveillance coordonnée des urgences (OSOUR).

<sup>6</sup> Santé publique France / Bulletin Infections respiratoires aiguës / Semaine 07 / Édition nationale / Publication : 19 février 2025

<sup>7</sup> <https://www.ema.europa.eu/en/news/etf-recommends-updating-covid-19-vaccines-target-new-in-1-variant>

actuellement disponible sur les variants circulants, et, du fait que cette immunité supplémentaire disparaît après 6 mois voire même plus rapidement en particulier chez les personnes vulnérables.

La HAS réitère l'intérêt de maintenir une campagne de vaccination de printemps contre la Covid-19 cette année encore pour les personnes de 80 ans et plus, ainsi que des résidents d'EHPAD et d'USLD et les personnes immunodéprimées quel que soit leur âge, afin de réduire la morbi-mortalité associée à la Covid-19 et donc diminuer le nombre de décès et la survenue de formes graves.

Ce rappel peut être fait à partir de 6 mois après la dernière infection ou injection de vaccin contre la Covid-19, et ce délai est réduit à 3 mois pour les personnes immunodéprimées et les personnes âgées de 80 ans ou plus.

La HAS recommande d'informer ces personnes par le biais de rappels personnalisés, expliquant que la Covid-19 reste dangereuse pour elles et rappelant les bénéfices de la vaccination. Ces rappels personnalisés ont prouvé leur efficacité pour augmenter la couverture vaccinale.

Le présent avis sera publié au Bulletin officiel de la Haute Autorité de santé.

Fait le 27 février 2025.

Pour le collège :  
*Le président de la Haute Autorité de santé,*  
P<sup>R</sup> LIONEL COLLET  
*Signé*